

# Règlement du triathlon de VERTOU le 04/05/2025

ORGANISATION ET RENSEIGNEMENTS :

www.triveloce.com

triveloce44@gmail.com



## INSCRIPTIONS et CONDITIONS D'ACCES :

Nos épreuves sont limitées à :

- ⇒ 220 participants sur les courses XS
- ⇒ 350 participants sur le S Sélectif D3
- ⇒ 350 participants sur le S et Relais
- ⇒ 50 participants sur chacune des 2 courses Jeunes.

Les inscriptions se feront :

- Soit via le site « NJUKO »
- Soit à la détention et présentation d'une licence compétition le jour de la course.
- Soit à l'acquisition d'un pass compétition
- Dans le cadre de la loi Sport du 2 mars 2022, la Fédération Française de Triathlon, sur avis favorable de sa Commission Nationale Médicale rendu le 09 février 2023, a décidé de supprimer la présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique sportive et le remplacer par un formulaire médical à compléter par la personne qui s'inscrit lors de l'inscription
- Au règlement du droit d'inscription
- A la remise d'une autorisation parentale pour les mineurs (sauf licencié Fédération Française de Triathlon Compétition)

**En cas d'impossibilité de présentation de sa licence le jour de la course à la remise des dossards :**

- Faire l'acquisition d'un Pass-compétition

En cas d'indisponibilité, **aucun remboursement**, quel qu'en soit le motif ne sera effectué.

**Si les épreuves étaient annulées, l'organisateur pourrait être à même de ne rembourser qu'une partie des droits d'inscriptions.**

Renseignements demandés pour chaque inscription :

- NOM, Prénom, Sexe, année de naissance, adresse, téléphone, mail, ...
- Licencié : licence FFTRI (préciser le numéro de licence 2025)
- Non Licencié : questionnaire médical complété en ligne
- Épreuve choisie

## REGLEMENT DES EPREUVES :

Règlement basé sur le cahier des charges de la FFTRI : <https://www.fftri.com/la-federation/textes-officiels/>

Les athlètes accepteront et respecteront le règlement par leur inscription.

Le port du bonnet de natation est **obligatoire**. Il n'est pas fourni par l'organisation.

Pour votre sécurité le port du casque à vélo est **obligatoire**. (Voir règlement FFTRI)

Une étiquette de tige de selle à poser sur le vélo reprenant le numéro de dossard.

Le port de la combinaison isotherme sera obligatoire, autorisé ou interdit selon les conditions de température de l'eau du parcours natation et de la différence de température de cette eau avec la température extérieure conformément à la réglementation fédérale. <https://www.fftri.com/la-federation/textes-officiels/>

Les coureurs doivent respecter le code de la route.  
Le drafting est autorisé. (Abri derrière un autre concurrent).  
La ceinture porte-dossard est très fortement conseillée. Obligatoire pour les relais.  
Le dossard doit être porté au dos pour la partie vélo, et à l'avant pour la partie course à pied.  
Départs protégés pour les féminines sur les courses XS et S.  
Départ différé pour les relais sur les courses XS et S.  
Temps limite des épreuves. XS: 1h30 - S et Relais open : 2h00

#### Sur la course S sélectif D3 :

Tout concurrent entrant dans l'aire de transition après sa partie natation au-delà de 30 minutes de course se verra éliminé.

Tout concurrent entrant dans l'aire de transition après sa partie vélo au-delà de 1h15 minutes de course se verra éliminé.

#### Sur la course S open :

Tout concurrent entrant dans l'aire de transition après sa partie natation au-delà de 35 minutes de course se verra éliminé.

Tout concurrent entrant dans l'aire de transition après sa partie vélo au-delà de 1h30 minutes de course se verra éliminé.

Le médecin attaché à l'épreuve pourra suspendre tout concurrent pour raison médicale.  
L'organisateur met une assistance médicale de premier secours à proximité des parcours.

L'organisateur prévoit une « solution de remplacement », dans l'éventualité de conditions météorologiques ne permettant pas le déroulement en toute sécurité d'une partie de l'épreuve.

Pour des raisons de sécurité, notamment liées à la météo, l'organisateur peut être amené à imposer des règles spécifiques. L'organisateur prendra la décision après avis consultatif de l'Arbitre Principal, du responsable médical, du délégué technique de ligue ou fédéral présent.

#### A la remise des dossards :

L'organisateur ne peut remettre un dossard qu'à un concurrent titulaire d'une licence compatible avec la pratique compétition, ou à défaut d'un Pass compétition.

Les dossards de plusieurs concurrents peuvent être retirés par une personne justifiant de son identité et celle de chaque concurrent concerné.

La clôture du retrait des dossards : 30 à 45 min (selon les courses) avant le départ des courses.

Consulter la liste des engagés à l'accueil dossard pour connaître votre n° de dossard.

Votre numéro de dossard est votre numéro d'identification pendant la course. Il vous indique également votre place dans le parc à vélo et votre identifiant de consigne.

#### **Documents à présenter pour le retrait du dossard :**

- Pour les licenciés FFTRI : Licence de la FFTRI 2025 ou pièce d'identité.
- Pour les non-licenciés : Pièce d'identité (permis de conduire, passeport, carte vitale avec photo...)
- Pour les inscriptions sur place pour les courses enfant, les parents des mineurs inscrits devront avoir fourni, pour valider l'inscription, une autorisation parentale dûment datée et signée (Formulaire disponible sur le place).

#### Exposé de course :

- Un briefing de course sera adressé à tous les concurrents inscrit en ligne.
- L'arbitre principal et l'organisateur feront un exposé de course 15 minutes avant chaque départ.

## ASSURANCES / RESPONSABILITES :

Tous les concurrents et l'organisation sont couverts en responsabilité civile par les assurances de la FFTRI. Tous les concurrents certifient avoir été informés de l'intérêt de souscrire une assurance individuelle accident lors de la signature de leur licence 2025. Le comité d'organisation décline toute responsabilité :

- En cas d'accident provoqué par le non-respect du code de la route.
- En cas de défaillance consécutive à un mauvais état de santé.
- En cas de non-respect des consignes de sécurité.
- En cas de perte, de vol, de dégradation du matériel.

Chaque concurrent s'engage à ne chercher en aucun cas, dans le présent et à l'avenir, la responsabilité des organisateurs en cas de perte, de vol ou de dégradation de matériel ou suite à un accident durant l'épreuve voire une maladie relative à celle-ci.

Nous vous rappelons que l'organisation n'est pas responsable des objets que vous pourriez perdre. Tout objet trouvé peut être ramené aux retraits des dossards et tout objet perdu peut être récupéré au même endroit.

## CHRONOMETRAGE

Pour les triathlons, il sera réalisé par une société tiers « CHRONOS METRON ». Les résultats seront disponibles sur le site de la société <https://www.chronosmetron.com>, ainsi que sur le site <http://www.triveloce.com/>.

## DROIT A L'IMAGE :

L'organisation et les communes partenaires se réservent le droit d'utiliser l'image des participants à des fins de promotion de l'épreuve.

## DISTANCES et CATEGORIES :

### **Triathlon XS :**

Epreuve ouverte aux non-licenciés comme aux licenciés à partir de la catégorie Benjamin à Vétérans  
Présentation obligatoire de la licence 2025, les non licenciés devront fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique d'un sport en compétition ».

**Distances: 350m – 10km – 2,5Km.**

### **Duathlon:**

Epreuves ouverte aux non-licenciés comme aux licenciés à partir de la catégorie Mini-Poussins à Poussin

Présentation obligatoire de la licence 2025, Tous les non licenciés devront fournir un certificat médical de «non contre-indication à la pratique d'un sport en compétition ».

**Distances:250m – 1km – 250m.**

### **Triathlon Jeunes :**

Epreuves ouverte aux non-licenciés comme aux licenciés pour la catégorie Pupille. Présentation obligatoire de la licence 2025, Tous les non licenciés devront fournir un certificat médical de «non contre-indication à la pratique d'un sport en compétition ».

**Distances : 100m – 4kms – 1km.**

### **Triathlon S et Relais, course open et course sélectif D3 :**

Epreuve individuelle ou équipe ouverte aux non-licenciés comme aux licenciés à partir de la catégorie Cadet à Vétérans

Présentation obligatoire de la licence 2025, les non licenciés devront fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique d'un sport en compétition ».

**Distances: 750m – 20kms – 5kms.**

## PODIUMS:

### Triathlon XS :

CLASSEMENT SCRATCH			
féminin	1er	masculin	1er
	2eme		2eme
	3eme		3eme

### Duathlon:

MINI POUSSIN				POUSSIN			
féminin	1er	masculin	1er	féminin	1er	masculin	1er
	2eme		2eme		2eme		2eme
	3eme		3eme		3eme		3eme

### Triathlon Jeunes:

PUPILLE				BENJAMIN			
féminin	1er	masculin	1er	féminin	1er	masculin	1er
	2eme		2eme		2eme		2eme
	3eme		3eme		3eme		3eme

### Triathlon S Relais

RELAIS					
féminin	1er	masculin	1er	mixte	1er

### Triathlon S open

CLASSEMENT SCRATCH			
féminin	1er	masculin	1er
	2eme		2eme
	3eme		3eme

féminin	Vétéran	1er	Senior	1er	Junior	1er	Cadet	1er
masculin	Vétéran	1er	Senior	1er	Junior	1er	Cadet	1er

### Triathlon S sélectif D3

CLASSEMENT SCRATCH (récompense TriveLoce)			
féminin	1er	masculin	1 <sup>er</sup>
	2eme		2eme
	3eme		3eme

CLASSEMENT PAR EQUIPE (récompense Ligue des PDL)			
féminin	1er	masculin	1er
	2eme		2eme
	3eme		3eme

## ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Par son inscription, le concurrent accepte complètement et intégralement le présent règlement.